

Ecrit par le 22 novembre 2024

Avignon : le concours des Jeunes créateurs de la coiffure célèbre ses 20 ans



Le concours régional des Jeunes créateurs de la coiffure fêtera son 20^e anniversaire ce dimanche 7 avril à Montfavet. Organisé par l'[Union nationale des entreprises de la coiffure \(UNEC\) de Vaucluse](#), cet événement sera cette année sur le thème des Jeux Olympiques.

Ce dimanche 7 avril, artisans, salariés, et apprentis de la région s'affronteront et mettront leur savoir-faire à l'épreuve lors du concours des Jeunes créateurs de la coiffure. Les inscriptions seront ouvertes dès 9h et le concours débutera à 10h30. Les participants devront réaliser plusieurs coiffures selon les épreuves tout au long de la journée, telles que : une coiffure de mariée, un coiffage tendance femme (brushing), un duo de talents sur le thème des quatre éléments, ainsi qu'une coiffure sur le thème des Jeux Olympiques. Un show coiffure sera organisé à 16h30, suivi de la remise des prix à 17h.



Écrit par le 22 novembre 2024

L'objectif de cette journée est de promouvoir le métier de coiffeur. L'événement disposera de plusieurs espaces dont un dédié à la formation avec la présence des campus de métiers de la région et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse, et un dédié à l'emploi où les chefs d'entreprises pourront recruter. Les stands de professionnels seront accessibles toute la journée.

La grande nouveauté de cette année, c'est la Roue de la Fortune Virtuelle, dont l'intégralité des recettes sera reversée à l'Association 'Agir et Vivre l'Autisme' après la remise des prix. La fin de l'événement sera aussi l'occasion de faire une rétrospective des 20 dernières années avec un grand show.

Dimanche 7 avril. À partir de 9h. Salle polyvalente de Montfavet. 246 Rue Félicien Florent. Avignon.

Écrit par le 22 novembre 2024

CONCOURS RÉGIONAL CRÉATEURS
COIFFURE
DIMANCHE 7 AVRIL 2024

20^{ème}
ANNIVERSAIRE

THÈME
LES JEUX OLYMPIQUES

MA Chambre des Métiers et de l'Artisanat
UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE
Vaucluse

GRAND SHOW FINAL
RÉTROSPECTIVE DE CES BELLES ANNÉES

ENTRÉE GRATUITE OUVERTURE À PARTIR DE 10H00 - RESTAURATION SUR PLACE
SALLE POLYVALENTE
Zone Agroparc - Rue Félicien Florent - 84140 MONTFAVET

Unec Vaucluse unecvaucluse@gmail.com

Modèle créé by Pixartprinting

Ecrit par le 22 novembre 2024

Thème « Viking » pour le 19^e concours des jeunes créateurs de la coiffure



Ce dimanche 26 mars aura lieu le 19^{ème} concours des Jeunes Créateurs de la Coiffure organisé par l'union nationale des entreprises de la coiffure Vaucluse et qui aura pour thème « Les Vikings ».

Artisans, salariés et apprentis mettront en avant leur savoir-faire lors des différentes épreuves qui se dérouleront tout au long de la journée : coiffure de mariée, coiffage tendance femme, coupe homme et barbe et coiffure à thème « viking ».

Pour rester fidèle à son objectif de valorisation et de promotion du métier de coiffeur, l'union nationale des entreprises de la coiffure dédiera un espace à la formation avec la présence des campus de métiers de la région et de la chambre des métiers et de l'artisanat du Vaucluse.

L'emploi sera également au programme puisque cette journée sera l'occasion pour les chefs d'entreprise de venir recruter apprenti, salarié et/ou artisan.

Enfin, les professionnels et le grand public pourront découvrir l'association « [Coiffeurs Justes](#) ». Cette association récolte les cheveux dans les salons de coiffure pour les recycler. Une fois recyclés, les cheveux peuvent servir de fertilisants, d'isolants, de filtrants et permettent de créer des emplois.

La journée se clôtura par un grand show sur le thème du concours : les Vikings.

Dimanche 26 mars à partir de 10h à la salle polyvalente de Montfavet, rue Félicien Florent (entrée gratuite).

Coiffure : un apprenti d'Avignon parmi les meilleurs de France



Le concours [Hair Artist Awards 2022](#) s'est déroulé le 22 mai au parc des expositions du Mans. Trois campus de [l'université régionale des métiers et de l'artisanat de PACA](#) étaient représentés par des apprentis participant à cet événement. Thibault Tixier, en cursus au [campus URMA d'Avignon](#), s'est classé à la 5^e place du palmarès final.

L'événement des '[Hair Artist Awards 2022](#)', le rendez-vous annuel des professionnels de la coiffure,

Ecrit par le 22 novembre 2024

organisé par [Raphaël Perrier](#), en partenariat avec l'organisation des '[Meilleurs Apprentis de France](#)' (MAF), s'est déroulé le 22 mai au parc des expositions du Mans. 400 apprentis venus de toute la France ont fait le déplacement pour cet événement qui vise à valoriser les savoir-faire artisanaux.

Sur les sept campus de [l'université régionale des métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) trois étaient représentés par des apprentis participant au concours, dont dix apprentis en cursus au [campus URMA d'Avignon](#) situé à Saint-Roch, le long des remparts. Thibaut Tixier, qui y effectue sa première année de Brevet professionnel coiffure, s'est classé en 5^e position du palmarès final, dans la catégorie BP/BM/BTS.

Vedène et Le Pontet aussi à l'honneur

Originaire de Bretagne, c'est la première fois que Thibaut participait à un concours de coiffure. C'est après un bac professionnel en graphisme, qu'il s'oriente vers la coiffure. Aujourd'hui, il travaille pour le salon [Addict Paris Coiffure](#), à Vedène. Son classement final lui a permis de ramener le trophée fabriqué par un artisan du Pontet.

« Faire un métier qu'on aime, c'est ça la plus belle richesse »

Valérie Coissieux

[Valérie Coissieux](#), Présidente de la [chambre des métiers et de l'artisanat de niveau départemental de Vaucluse](#) et elle-même artisan-coiffeur, s'est rendue jeudi 16 juin au campus d'Avignon pour féliciter les apprentis de retour du concours. Elle a notamment salué Thibaut Tixier pour sa 5^{ème} place au classement final.

« Un événement comme les 'Hair Artist Awards' est une expérience unique pour les apprentis qui y participent, explique-t-elle. C'est l'occasion de mettre à l'honneur leur formation, de se tester dans un contexte chronométré alliant stress et adrénaline, de se confronter à d'autres techniques... Lorsqu'on est chef d'entreprise, il y a de la compétition tous les jours, que ce soit pour relever les défis d'un monde qui se transforme vite, garder son attractivité en tant qu'employeur ou encore maximiser la consommation locale et artisanale. C'est pourquoi je suis convaincue qu'il est essentiel d'insuffler au maximum la notion de concours dans nos campus, de proposer à nos jeunes de participer au plus de concours possibles, pour les armer à leur future vie professionnelle ».

Le salon professionnel de la coiffure et de la beauté se tiendra à Paris les 10, 11 et 12 septembre à la rentrée 2022.

Écrit par le 22 novembre 2024

Les coiffeurs veulent que le confinement soit respecté

L'[Unec](#) (Union nationale des entreprises de la coiffure) de Vaucluse demande au préfet et aux maires du département de faire respecter les règles de confinement dans son secteur d'activité.

« Comme vous le savez, explique Valérie Coissieux, présidente de l'Unec 84 dans une lettre adressée à ces derniers, nous sommes sous couvert d'une fermeture administrative depuis la parution des arrêtés des 14 et 15 mars derniers pour la coiffure en salon et à domicile.

Depuis cette annonce, certains coiffeurs ont quand même continué à travailler mais ce phénomène s'est très largement amplifié depuis l'annonce de la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai : certains communiquant ouvertement sur leur reprise à domicile sur les réseaux sociaux. »

Mise en danger

« Non seulement c'est complètement interdit, insiste la présidente des coiffeurs de Vaucluse, mais il s'agit aussi de travail illégal, non déclaré. Et surtout cette reprise anticipée met en danger la santé aussi bien de la personne qui coiffe que celle qui se fait coiffer. Si on laisse ces personnes agir, la reprise pour ceux respectueux des règles et des autres va être d'autant plus difficile, cela mettra encore plus les entreprises de coiffure en péril. »

L'Unec 84 demande notamment aux maires qu'avec l'appui de leur police municipale et leurs réseaux sociaux dédiés à leur ville, ils rappellent à leurs administrés, mais aussi aux professionnels de la coiffure « qu'il est strictement interdit de pratiquer la coiffure à son domicile ou au domicile des clients ».